



En collaboration avec :



MIF/AIFM, EMIR, Titrisation, FATCA : pour ajuster vos offres et réussir les défis de la conformité

L'EIFR et l'ASF proposent de faire le point en une matinée sur les priorités réglementaires actuelles et leurs impacts opérationnels et métiers : FATCA, MIFID, AIFM et EMIR, sur les sociétés de gestion, PSI, sociétés de financement, etc...

L'Autorité des Marchés financiers (AMF) et des responsables « métiers » se proposent de mettre en évidence et de partager les enjeux, « best practices », les opportunités et les problématiques concrètes liées à ces évolutions pour diminuer les risques de non-conformité, offrir de nouveaux produits d'investissement et de gagner en efficacité.

Ce séminaire a pour objectif de passer en revue l'ensemble des actions qui permettent d'améliorer les processus de gestion de la conformité en donnant un aperçu des défis auxquels sont confrontés les acteurs. Il apporte des indications sur les futurs développements et indique les domaines où les améliorations doivent être faites pour faire face à ces défis.

OBJECTIFS

Ce séminaire a pour objet de:

- Partager le retour d'expérience d'intervenants de haut niveau
- Clarifier le cadre réglementaire et les obligations de reporting de LA MIF II, d'AIFMD et d'EMIR avec la participation de l'Autorité des Marchés Financiers; d'EMIR avec la participation de l'ACPR et de l'AMF
- Appréhender les impacts de FATCA
- Mesurer les enjeux des opérations de titrisation
- Mesurer les enjeux majeurs pour les métiers : direction des risques, conformité, gouvernance, compliance officers, direction générale

PUBLIC VISÉ

- PSI
- Sociétés de Gestion
- Société de financement, Etablissements de crédits
- Investisseurs, Gestionnaires d'actifs
- Banques

Les séminaires de l'EIFR peuvent être pris en charge dans le cadre de la formation professionnelle continue (DIF). L'EIFR est organisme de formation agréé sous le numéro 11 75 45062 75.

INFORMATIONS PRATIQUES

FORMAT

Séminaire

DATE

18 Septembre 2014

LIEU

ASF

24, Avenue de la
grande Armée 75017
Paris

PARTICIPATION

300 € HT

Pris en charge dans le cadre
de la formation continue (DIF)

INSCRIPTION

www.eifr.eu

CONTACT

contact@eifr.eu

m.portel@asf-france



PROGRAMME

MIF/AIFM, EMIR, Titrisation, FATCA, pour ajuster vos offres et réussir les défis de la conformité ?

8h30 *Accueil Café*

9h00 **Introduction**

Bilan réglementaire des dispositions les plus impactantes pour nos Etablissements spécialisés

Françoise PALLE-GUILLABERT,
Déléguée Général, ASF

9h20 **1. MIFID niveau 2 : trois domaines de priorités**

- **Gouvernance :**

- ✓ Impact pour le Conseil d'administration, et la fonction de compliance ?
- ✓ Enregistrement des conversations téléphoniques....
- ✓ Gestion des conflits d'intérêts : comment mettre en place un contrôle de seconde ligne ?

- **Best Exécution :** quelle évolution des pratiques ?

Tanguy COATMELLE, Partner at
EY Financial Service Advisory, Ernst &
Young

Sonia CATTARINUSI, Directrice de la
Division de la régulation des marchés
Claire GLASER, Chargée de mission,
Régulation et Affaires Internationales
AMF

10h00 - **Principaux impacts dans la gestion**

- ✓ Calendrier/points d'attention
- ✓ Encadrement des rémunérations, rétrocessions, reporting... ?

Natacha CAZENAVE, Directrice de la
division régulation de la gestion
d'actifs, AMF (pressentie)

10h25 - **vers une harmonisation réglementaire ?**

- ✓ Focus des problématiques des passeports pays tiers
- ✓ Quel champs des passeports, fonds ouverts/fonds fermés ?
- ✓ Quels impacts produits ?
- ✓ Impact métier : changement dans la nature du conseil en investissement ?

Laurence CARON-HABIB, Responsable
affaires publiques, BNP Paribas

10h45 *Pause.*

11h00 **2. EMIR : les prochaines échéances 2015**

- Quelles obligations pour les établissements assujettis à l'aune de 2015 ?
- Comment choisir sa CCP (chambre de compensation)?

Marie-Agnès NICOLET, Présidente de
Regulation Partners

3. Titrisation

Enjeux pour les établissements de crédit et sociétés de financement

4. Rôle et surveillance des agents liés

11h 45 **5. FATCA : Intégrer les échéances clés de la réglementation** (Table ronde) :

- Le nouveau dispositif KYC
- 1er juillet 2014 début de retenue à la source sur les revenus de titres US
- 15 mars 2015 : 1er Reporting obligatoire
- Quelles obligations versus : Banques, SGP, CIB ?

David CHRETIEN, Avocat
d'affaires, Landwell &
associés
BP2S
CM-CIC

Jean-Denis RATHIER, Directeur de la
conformité, LCL

12h30 **6. Conclusion et échanges**

Edouard de LENCQUESAING, Délégué
Général, EIFR

13h00 *Clôture du Séminaire*